

Rentrée : La FEF présente son programme

Geplaatst op donderdag 13 september 2012 | 



Ce jeudi 13 septembre 2012, la FEF a organisé sa conférence de presse de rentrée. David Méndez Yépez, président de la Fédération des Etudiants Francophones, a présenté à la presse le programme politique de la fédération.

Le programme se divise en deux fils rouges, un premier fil rouge interne et le deuxième, externe. Du point de vue interne, la FEF souhaite rassembler et renforcer le mouvement étudiant. Du point de vue externe, la FEF défend la vision de l'enseignement comme réponse à la crise.

Ainsi, dès le premier semestre de cette année académique 2012-2013, le syndicat des étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles lancera deux campagnes : 1ère campagne : **Respectez nos droits**. Durée : cette campagne démarre dès à présent et finit mi octobre.

Elle a pour but de s'assurer du respect du décret Wendy (décret relatif à la démocratisation de l'enseignement supérieur), voté en juillet 2010. Nous y avons acquis des droits pour les étudiants, grâce à plusieurs années de mobilisation étudiante menée par la FEF :

- * Minerval et syllabus gratuits pour les boursiers
- * Mise en ligne gratuite pour tous les étudiants des supports de cours obligatoires
- * Gel du minerval jusqu'en 2015

La campagne visera l'application du décret en bonne et due forme dans tous les établissements.

Pour ce faire, nous travaillerons, en parallèle sur 2 axes :

- L'information aux délégués étudiants locaux et à l'ensemble des étudiants ; et la recherche du niveau d'application du décret dans les établissements en vue de cibler les mauvaises pratiques.
- La mobilisation dans les établissements où le décret n'est pas correctement appliqué et où nous avons la force d'organiser des assemblées générales.

2ème campagne : L'Enseignement comme réponse à la crise (17.11.12)

Durée : cette campagne démarre mi-octobre et finit le 17 novembre, journée internationale des étudiants.

Nous traversons actuellement une crise économique qui induit des mesures d'austérité et par conséquent, des coupes budgétaires. Si ces mesures touchaient davantage l'enseignement, elles auraient pour impact une diminution de la qualité et/ou une augmentation des coûts pour les étudiants.

A l'austérité et aux politiques de court terme, nous opposons et revendiquons un projet de société de long terme et visant la durabilité. Un projet basé sur un enseignement public qui est financé exclusivement publiquement comme seul garant d'un enseignement de

qualité pour tous. La première étape est l'augmentation du financement à hauteur de minimum 7% du PIB, dont 2% à l'enseignement supérieur. Pour mettre en avant cette revendication, nous organiserons une action le 17 novembre, journée internationale des étudiants.

Afin d'avoir un maximum de participation à notre événement, nous formerons une plateforme nationale en collaboration avec différentes organisations.

Logopédie : Afflux d'étudiants en première année

Refuser des étudiants pour manque de place, c'est illégal. Au vu de l'actualité en logopédie, la FEF et son équipe juridique ont fait le point sur la situation actuelle : 12 étudiants ont introduit des recours internes en logopédie avec l'aide de la FEF. 6 d'entre eux ont déjà été informés que leur inscription avait enfin été acceptée. 6 autres ont toujours leur dossier en attente.

Aujourd'hui, le ministre de l'Enseignement supérieur annonçait par voie de communiqué de presse que tous les étudiants belges sont inscrits. Une situation dont la FEF se réjouit bien que le ministre ne s'est pas montré des plus rapides. Il préfère montrer du doigt les étudiants belges, et plus encore les bruxellois, pour leur soi-disant manque de proactivité pour s'inscrire : « Force est de constater que les étudiants belges et singulièrement bruxellois ne se sont pas montrés les plus rapides » (extrait du communiqué de presse du 13/09/12).

Le ministre Marcourt semble avoir oublié qu'un étudiant en Fédération Wallonie-Bruxelles est libre de s'inscrire de juin à septembre sans risque d'être refusé sur base de motifs légaux.

La FEF, soucieuse de défendre tous les étudiants, invite ceux qui seraient malgré tout restés sur le carreau, à prendre contact avec notre équipe juridique au plus vite.

Notre mémorandum pour les élections communales

Enfin, l'étudiant est aussi un électeur. C'est pourquoi la FEF a envoyé, cet été, aux élus son mémorandum pour les élections communales reprenant une série de revendications dans des thématiques telles que logement, transports et activités socio-culturelles, applicables par les pouvoirs locaux.